



ELEMENTS POUR UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL APPROFONDI DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

VOLET N°1 - AMORCE VOLET N°2
ETAT DES LIEUX, 1ÈRES TENDANCES
& ORIENTATIONS D' ACTIONS

septembre 2018

SOMMAIRE

1. ENJEUX EXPRIMÉS	P.3
2. METHODOLOGIE	P.5
3. ETAT DES LIEUX	P.13
- Analyse du contexte calédonien	P.13
Géographie & climat,	
Démographie & spatialisation,	
Société, économie & éducation,	
Sport & politiques publiques.	
- Points clés & axes de réflexion issus des entretiens	P.24
Les besoins en matière d'équipements sportifs,	
La gestion des équipements sportifs,	
Les interventions sur les équipements sportifs.	
4. SYNTHÈSE & PREMIERES PISTES D' ACTIONS	P.33
5. LISTE DES SOURCES & DES ANNEXES	P.39

CONTEXTE DE L'ETUDE

ENJEUX EXPRIMÉS

La Direction de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (DJS), a souhaité être accompagnée dans la réalisation d'un Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) des **équipements sportifs** du Territoire.

Dans cet objectif, la DJS NC a missionné la Secal le 29 mai 2018 afin d'engager l'étude de ces éléments qui s'appuie sur 3 volets pouvant être déroulés sur 6 mois environ.

Le présent rapport concerne le volet 1 et l'amorce du volet 2.

Il intègre la mise en perspective d'un état des lieux permettant de dégager les **grandes tendances** en matière d'orientations d'actions relatives aux équipements sportifs. Ces premiers éléments constituent la matière première qui sera approfondie dans le cadre des volets ultérieurs.

Centrée naturellement sur les équipements, l'étude se propose de replacer les réflexions, quand c'est nécessaire, sur un plan plus global, transversal et stratégique faisant appel à d'autres thématiques importantes.

L'étude traite des deux versants de la thématique sportive :

- le versant « sport » lié à la performance et à la compétition
- le versant « activités physiques et sportives » habituellement assimilé à une pratique loisirs et santé

L'étude s'appuie principalement sur les informations fournies par la DJS et sur de premiers entretiens réalisés avec les acteurs clés du territoire qu'elle a identifiés.

Les paroles d'acteurs récoltées ne tendent ni à l'exhaustivité ni à la technicité nécessaires en vue de former par exemple la matière d'un Schéma Directeur Immobilier centré sur le bâti ou sur le foncier, ce qui constitue une toute autre étude.

METHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

Déroulé de l'étude

La réalisation de l'étude s'est articulée autour de 3 blocs :

- 1) Une dizaine d'entretiens avec les acteurs-clés identifiés par la DJS NC permettant de croiser et d'actualiser l'expression des besoins, des contraintes et des projets.
- 2) Un état des lieux synthétique permettant de replacer la pratique du sport dans l'environnement calédonien et de dégager des tendances en vue de consolider les axes d'intervention en matière d'équipements et d'identifier d'autres problématiques importantes.
- 3) Un travail sur les éléments financiers permettant d'identifier des typologies d'équipement et de proposer des repères en matière de coûts (réalisation, gestion).

Prévue initialement sur 2 mois, la réalisation du volet 1 a été dépendante de la phase d'entretiens qui a n'a pu être contenue sur le 1^{er} mois de mission, comme cela était initialement imaginé.

Presque deux mois ont été nécessaires pour que la phase de prise de rendez-vous aboutisse aux premiers entretiens.

	2018			
	juin	juillet	août	septembre
Volet 1 - DTA				
Bloc 1 - Entretiens				
Bloc 2 - Etat des lieux				
Bloc 3 - Proposition de repères financiers				
Production rapport et présentation finale				

Le travail de traitement et de mise en perspective des données récoltées a pu débuter en août, pour un rendu effectué en septembre.

MÉTHODOLOGIE

Les questionnements structurants

Comme toute réflexion sur le volet « équipements » d'une politique publique, l'étude se doit de replacer des éléments assez quantitatifs et physiques dans un cadre plus global, transversal et stratégique.

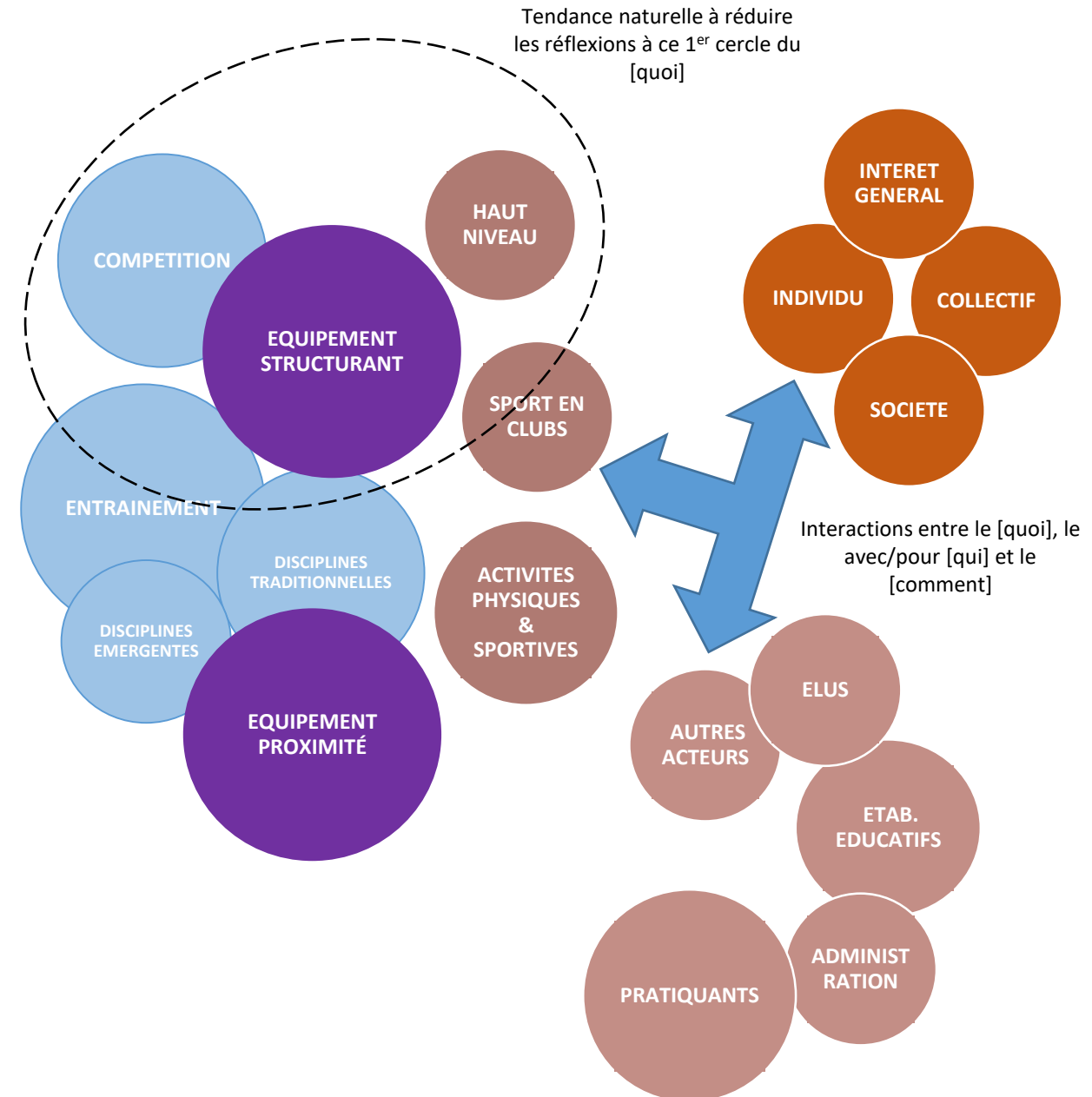
Ainsi, 5 questions très simples peuvent structurer les réflexions :

- [pour] **quoi?**
- [pour] [avec] **qui?**
- **où?**
- **quand?**
- **comment?**

La prise en compte de ces **questionnements structurants** induit des repères forts dans le paysage des constats et des réponses à apporter.

Quelques uns de ces repères sont présentés sous forme de **grappes de notions** à prendre en compte et à relier entre elles pour que les constats et les orientations d'actions fassent **sens**.

Par exemple, en partant de notions très physiques (ex. la distinction entre un équipement structurant et un équipement de proximité), on peut expliciter certains des liens entre le [qui], le [où] et le [quoi] par un diagramme très simple (ci-contre).

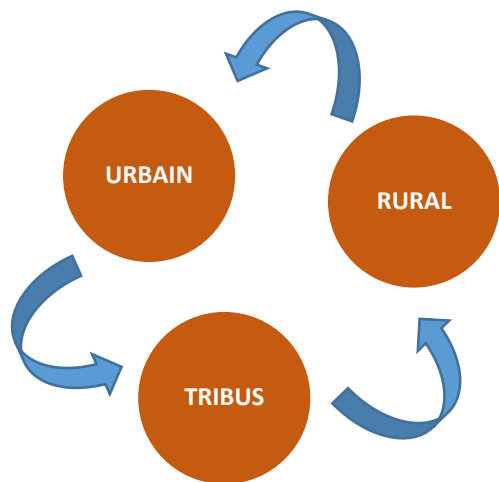


MÉTHODOLOGIE

Les questionnements structurants

Un autre exemple de notions qui permettront de discuter les notions assez quantitatives d'équipement, de maillage ou de carence que l'on entend souvent dans le domaine du sport.

Ci-dessous, une structuration du territoire en 3 sphères de **spatialisation**, qui existe mais ne doit pas être figée.



En effet, un même individu, notamment les enfants scolarisés, peut naviguer au cours d'une même journée (et encore plus certainement entre la semaine et le week-end) successivement dans chacune des 3 sphères.

De même, de nombreux événements sportifs sont organisés en milieu « rural » ou « tribal » avec de très nombreux participants issus du milieu « urbain ».

Il faut donc que l'équipement des 3 sphères recherche à être **complémentaire** (et non identique) et que la **mobilité** des populations soit prise en compte, ce qui est crucial.

La réflexion est exactement la même si on remplace les 3 sphères ci-contre par d'autres échelles, si elles sont accessibles, telles :

- « tribu », « quartier » et « village » en milieu rural ;
- « quartier », « commune » et « aggro » en milieu urbain.

Quand on appréhende le **[où]**, il faut donc nécessairement se poser des questions sur le pour/avec **[qui]** et sur le **[comment]**.

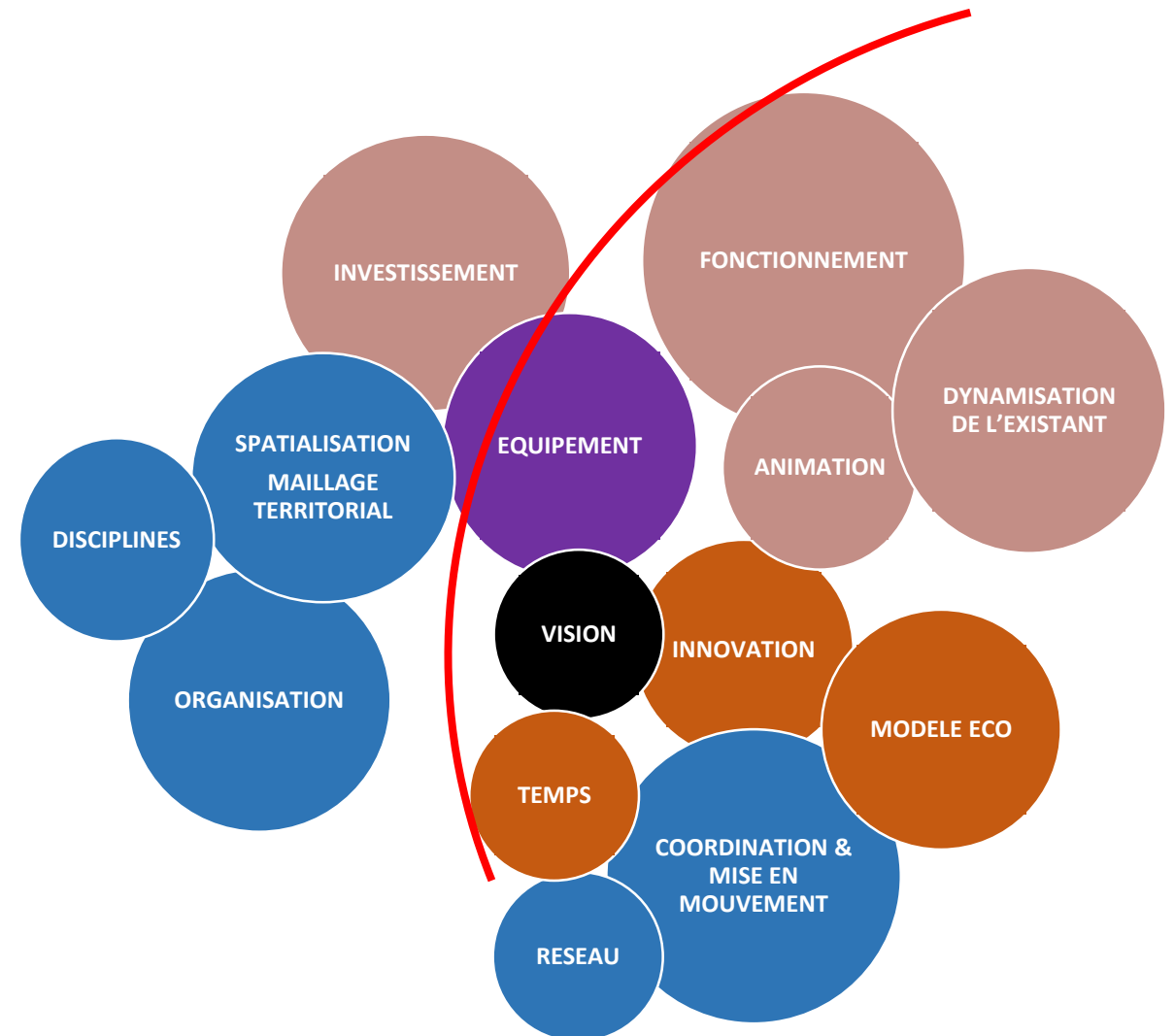
MÉTHODOLOGIE

Les questionnements structurants

Un dernier exemple de notions qui permettent de sortir de la logique d'équipement pur.

Quand on appréhende le **[comment]**, il y a une tendance naturelle à ne se questionner que sur le côté gauche de la ligne rouge, alors que les éléments situés côté droit sont essentiels :

- sur le plan financier, investir pour équiper ne garantit pas une bonne dynamisation de l'existant et une animation adaptée
- sur le plan spatial, un bon maillage des équipements ou des disciplines ne garantit pas un fonctionnement en réseau satisfaisant, une organisation claire ne garantit pas une bonne coordination et une mise en mouvement adaptée du système
- le rapport au temps (celui des transports, celui des plages de d'ouverture et de fréquentation) est souvent négligé, alors qu'il est tout aussi important que l'espace
- l'innovation et le modèle économique sont souvent peu abordés
- Ces notions délaissées doivent sous-tendre une stratégie, une vision globale qui doit faire sens.



MÉTHODOLOGIE

Bloc 1 : Entretiens avec les acteurs clés

Les entretiens ont été réalisés entre juillet 2018 et septembre 2018. La liste des acteurs à rencontrer a été dressée par la DJS NC. Cette liste a principalement concerné les collectivités et des associations du secteur institutionnel ou sportif.

Il a été retenu de s'appuyer sur les associations des maires pour recueillir les données relatives aux communes. Les communes de l'agglomération de Nouméa, et celles de l'agglomération de Koné-Pouembout, ont fait l'objet d'approches directes. Une **quinzaine d'acteurs ont été sollicités**, soit le double de ce qui était prévu.

Le délai de réponse a été souvent conséquent et la phase de prise de contacts et de rendez-vous s'est avérée très longue. Certaines sollicitations n'ont pas été concrétisées.

L'entretien d'une durée d'1h30 a traité **3 thématiques** principales :

- les besoins en matière d'équipements sportifs,
- la gestion des équipements sportifs,
- les interventions (rénovation, etc.) sur les équipements sportifs.

La grille d'entretien complète est disponible en annexe.

SERVICE	NOM	PRENOM	FONCTION
GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE			
DAPM	MISTLER	Aurélie	Chef de service adjoint (service immobilier)
	DELAPORTE	Patrice	Chargé de missions
PROVINCES			
Province Sud	LE POUL	Philippe	Directeur Jeunesse & Sports
	DERRAS	Karim	Chef du Service des Sports
	HJUPA	Joel	Chargé de missions
Province Nord	PAGATELE	Patrick	Directeur
Province Iles	SOUPRAYEN	Charles	Directeur du service de la jeunesse, des sports et des loisirs
	ARMEN	Grégory	Service de la jeunesse des sports et des loisirs
COMMUNES			
Nouméa	BOUFENECHÉ	Alan	Directeur
	RIVIECCIO	Alain	Chef du service Municipal des Sports
Mont-Dore	BONBON	Christophe	Direction sportive
Dumbéa	ROULET	Gilles	Directeur
Païta	PERRIN	Florent	Direction sportive
Pouembout	NICOLI	Sylvie	Service Animations
ASSOCIATIONS			
Association française des maires (AFM)	GAY	Eric	Président
CTOS	CALI	Charles	Président
	QUINTIN	Michel	Directeur
	OEHING	Valérie	Comité de gestion

CONTACTS PRIS [en attente de réunion]			
Koné	OUNEMOA	Marc	Président de l'OMS
	PEIN	Noam	Vice-Président de l'OMS
Association des maires de NC (AMNC)	XOWIE	Robert	Président
	DIGOUE	Adolphe	1er Vice-Président
	WEISS	Wilfried	2ème Vice-Président
	HMAE	Henriette	3ème Vice-Présidente

MÉTHODOLOGIE

Bloc 2 : État des lieux stratégique

a) Rappel du contexte calédonien

Dans un 1er temps, un rappel du contexte calédonien est présenté afin de replacer le thème du sport (pratiques, équipements) dans son environnement. Ce rappel se décompose comme suit :

- **Géographie et climat** : impact potentiel des points spécifiques propres à la Nouvelle-Calédonie ;
- **Socio-démographie et mobilité** : la population et sa répartition sur le territoire ;
- **Socio-économie et éducation** : situation économique actuelle du pays, la part de scolaire à l'échelle du territoire.
- **Lien entre politique sportive et autres politiques publiques** : exposer les problématiques émergentes du territoire, leurs enjeux et leur gouvernance, et le rôle d'interface que peuvent jouer le sport et les activités physiques sportives.
- **Présentation de cartes thématiques commentées.**

b) Points clés et axes de réflexion issus des entretiens

Dans un 2nd temps, il est fait état des points clés et des axes de réflexion issus des entretiens répartis selon les 3 thématiques abordées :

1. les **besoins**
2. la **gestion** des équipements, notion qui a permis de dégager 3 sous-thèmes bien distincts :
 - **entretien**
 - **animation**
 - **gouvernance**
3. les **interventions** physiques envisagées sur les équipements

c) Synthèse des axes d'intervention à privilégier

En combinant les enjeux liés au contexte calédonien avec les points issus des entretiens d'acteurs.

MÉTHODOLOGIE

Bloc 3 : Travail sur les éléments financiers

a) Proposition d'une qualification des équipements

Le constat est que les données financières concernant les équipements sportifs sont assez **disparates** et **incomplètes**.

La DJS souhaite donc que certaines de ces données financières puissent être **fiabilisées** dans le cadre de la présente étude.

Ceci peut se faire à la fois sur la base des chiffres livrés par les acteurs rencontrés, à l'appui des projets qu'ils ont portés, et sur la base de données-type transmises par les professionnels de l'aménagement et de la construction d'équipements sportifs.

La 1^{ère} étape a été de qualifier les équipements sportifs sur la base des entretiens d'acteurs et des préconisations de la DJS, selon le niveau d'équipement attendu et les diverses informations qui devront apparaître dans la grille tarifaire.

Trois grands types d'équipements se dégagent :

- **équipement de proximité**
- **équipement d'entraînement**
- **équipement de compétition**

b) Proposition d'une grille tarifaire

Le partage de données financières par les porteurs de projet s'avère une démarche difficile à mettre en place. Très peu de retours ont eu lieu.

Il conviendrait certainement que ces données précises soient transmises en amont, dans le cadre des demandes de subvention, et en aval, dans le cadre de l'évaluation des projets financés. Ainsi se constituerait une base de données issues du terrain.

La grille tarifaire que nous proposons peut donc d'une part servir de repère financier à la DJS en termes de coûts d'objectif de telle ou telle prestation, et d'autre part de base de données à remplir annuellement par les porteurs de projets afin d'observer les évolutions de coûts à l'appui des retours d'expériences.

Cette grille comprendra, à terme, le coût théorique de réalisation d'un équipement sportif et le coût théorique de gestion à l'année, selon le type d'équipement et le niveau de prestation de celui-ci.

Cette grille tarifaire se trouve en annexe. Celle-ci a vocation à être alimentée tout au long de la mission, et au fur et à mesure de la récolte des données.

ETAT DES LIEUX

ANALYSE DU CONTEXTE
CALÉDONIEN

CONTEXTE CALEDONIEN

GÉOGRAPHIE & CLIMAT

- La Nouvelle-Calédonie est une collectivité d'outre-mer qui se situe dans l'Océan Pacifique à une distance de 1 500 km à l'Est des côtes Australiennes. Éloignée de plus de 22 000 km de la France métropolitaine, cet archipel comprend la Grande Terre, Ouvéa, Lifou, Maré, l'île des Pins et les îles Belep.
- Le territoire est situé en région subtropicale et subit les influences saisonnières à la fois tropicales et tempérées. L'année climatique peut être découpée en 2 saisons principales :
 - **La saison chaude ou cyclonique (novembre à avril) :** Alternance entre beau temps (air chaud et lourd) et épisodes pluvio-orageux pouvant mener à des dépressions tropicales plus ou moins majeures.
 - **La saison fraîche (mai à octobre) :** Période relativement ventée avec des épisodes de pluies orageuses intenses.
- Les températures varient entre 19 et 26°C au cours de l'année avec un dépassement régulier des 30°C en saison chaude.

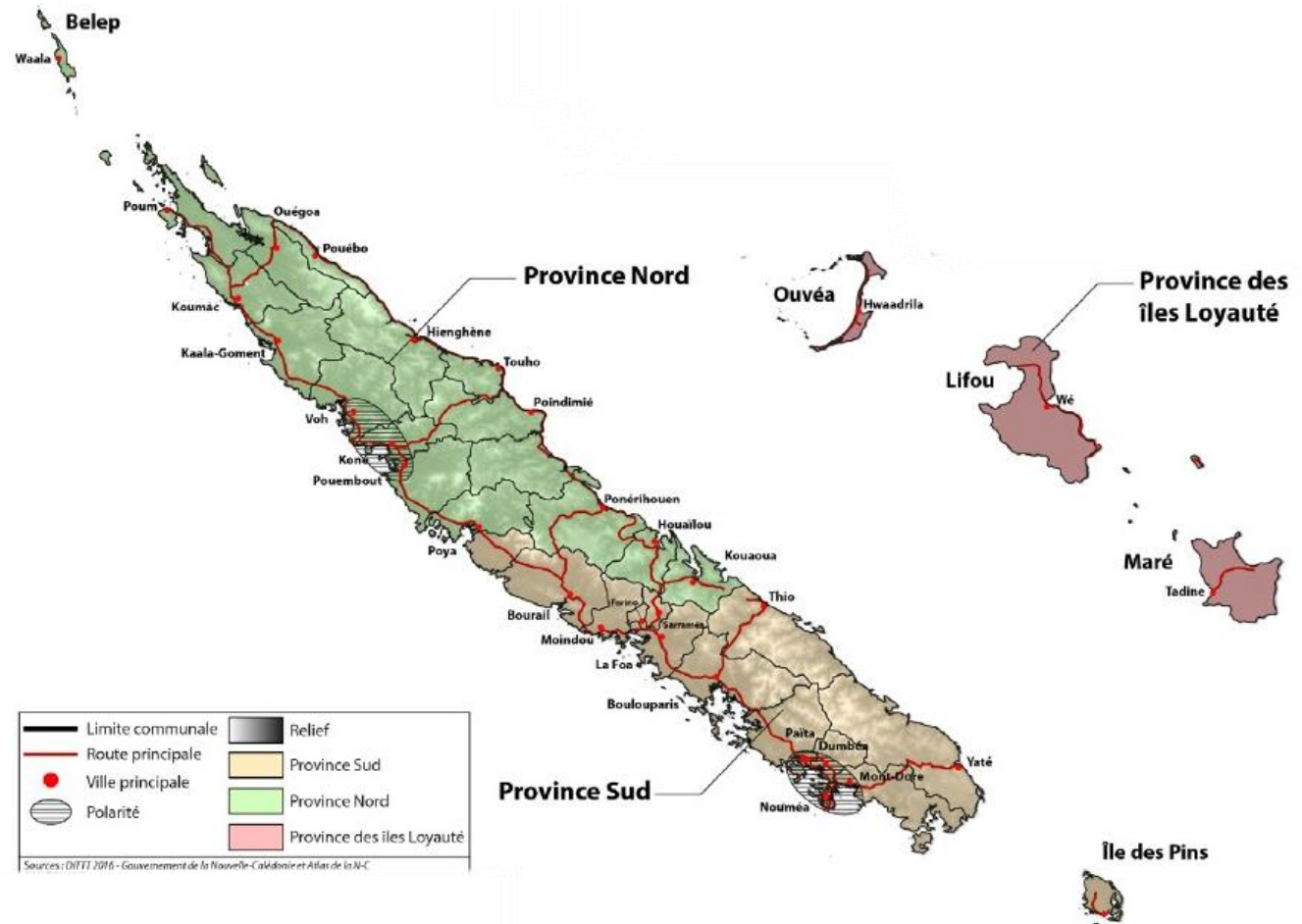
- Les quantités d'eau tombées en Nouvelle-Calédonie se situent en moyenne entre 1 000 mm/m² et 3 000 mm/m² par an (moyenne métropole : 2 000 mm/m² par an) avec de fortes disparités entre la côtes ouest et la côte est

CONSTATS	ENJEUX
La Nouvelle-Calédonie présente un cadre remarquable et une biodiversité des plus riches au monde.	Développer la pratique du sport nature se justifie totalement
La saison chaude est marquée par des températures élevées et un risque cyclonique important.	Optimiser (ombrage, couverture) et sécuriser les équipements Prendre en compte les spécificités climatiques des côtes Est et Ouest
Eloignement et organisation spatiale (archipel, etc.) sont des facteurs de surenchérissement des travaux (approvisionnement de matériaux, etc.)	Adapter les dépenses aux besoins réels

CONTEXTE CALEDONIEN

DÉMOGRAPHIE & SPATIALISATION

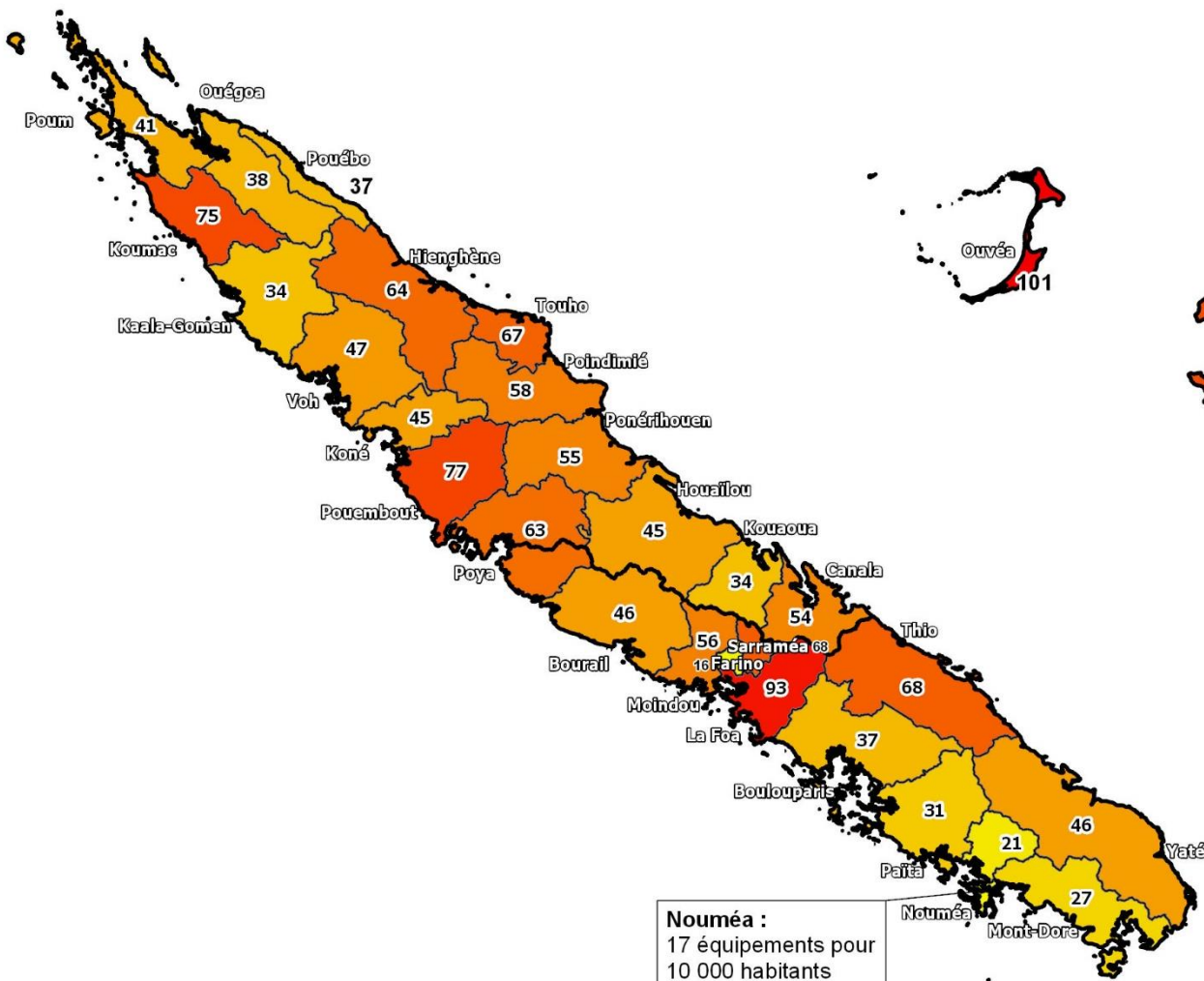
- Le territoire, d'une superficie totale de 18 575 km², abrite une population de 270 000 habitants soit 14 hab./km² (**densité très faible**, 7 fois inférieure à la moyenne métropolitaine – 101 hab./km²).
- Le poids démographique est **inégalement réparti** sur le territoire :
 - 74% de la population en province Sud,
 - 19 % de la population en province Nord,
 - 7% de la population en province des îles Loyauté.
- Le réseau de **transport** néo-calédonien présente d'importantes disparités avec un réseau vétuste (48% des routes ne sont pas revêtues) et des transports collectifs encore peu développés, notamment en dehors des agglomérations.
 - cependant, des actions fortes sont entreprises depuis quelques années pour **favoriser la mobilité**, et notamment les **transports collectifs**, les **modes doux** ou actifs (vélo, marche) ou encore le covoiturage



CONTEXTE CALEDONIEN

DEMOGRAPHIE ET SPATIALISATION

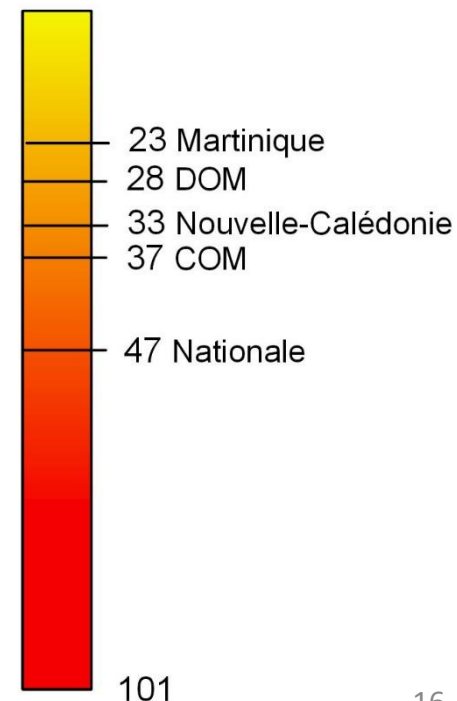
Bélep
36



Le Grand Nouméa concentre 74% de la population totale avec une offre importante de disciplines sportives qui utilisent les mêmes équipements et génèrent de la **sur-fréquentation sur certains terrains / salles de sport** pourtant en nombre.

Le **taux d'équipements des autres communes est relativement élevé**. En effet, la répartition spatiale et l'éloignement des populations ont incité les collectivités à équiper la plupart des tribus avec un plateau d'EPS et un terrain de football. Le taux d'équipements est important mais la diversité des disciplines sportives varie.

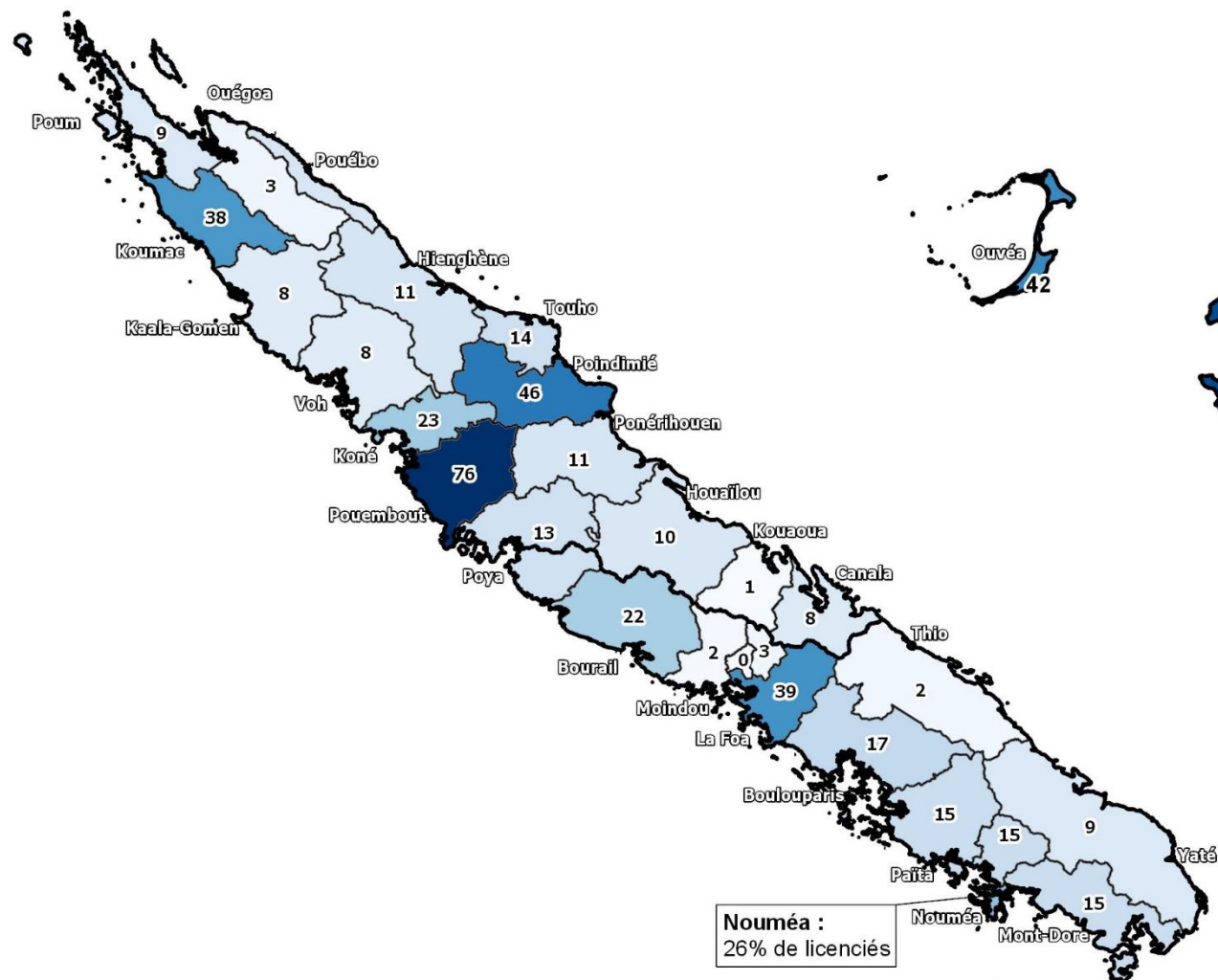
Nombre d'équipement
pour 10 000 habitants





CONTEXTE CALEDONIEN

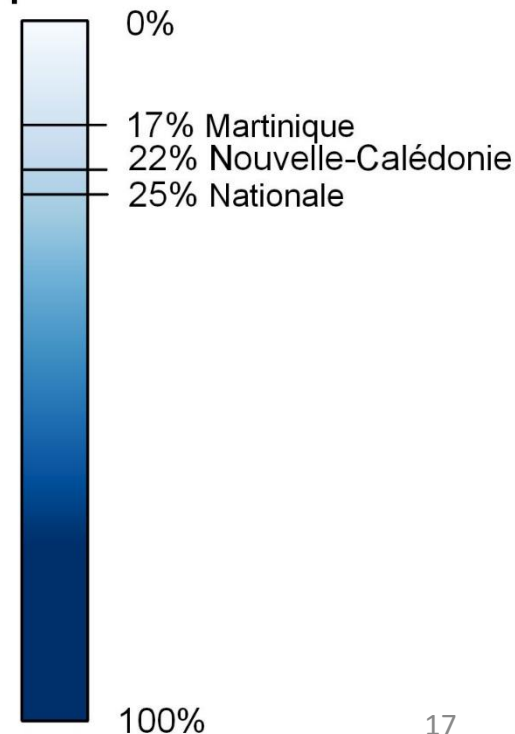
DEMOGRAPHIE ET SPATIALISATION



Le taux de licenciés (% de licenciés par rapport au nombre total d'habitants de la commune) semble être compris entre 10 et 20% sur l'ensemble du territoire avec des pics constatés sur Pouembout, Poindimié et les îles Loyauté.

Il ne semble pas y avoir de corrélation entre le nombre de licenciés d'une commune et son taux d'équipements. De même, le taux de licenciés suffit-il pour décrire la dynamique sportive d'une commune ?

Pourcentage de licenciés par commune



CONTEXTE CALEDONIEN

DEMOGRAPHIE ET SPATIALISATION

L'analyse de la donnée quantitative « taux de licenciés » nous enseigne les éléments suivants :

- En 2017, il est dénombré **plus de 60 000 licenciés** en Nouvelle-Calédonie soit une baisse de 7% par rapport à l'année précédente et une **baisse de 16%** depuis 2012. Cette baisse s'expliquerait par un changement de comportement des licenciés qui se tourneraient vers une pratique non encadrée.
- Selon les différents chiffres, le **taux de licenciés oscille entre 10 et 20% de la population de chaque commune**, sur l'ensemble du Territoire, ce qui est important.
- Répartition des licenciés sur les sports collectifs :
 - 1^{er} rang : Football (18%)
 - 2^{ème} rang : Volleyball (4%)
 - 3^{ème} rang : Cricket (3,4%)
- Répartition des licenciés sur les sports individuels :
 - 1^{er} rang : Natation (5,5%)
 - 2^{ème} rang : Tennis (5%)
 - 3^{ème} rang : Equitation (3,7%)
- Le principal enseignement est que ce chiffre ne prend pas en compte les « **activités physiques et sportives** » (santé, loisirs) **non encadrées par un club**.
- Celles-ci répondent à une **vision différente de la pratique sportive** (plus de liberté et d'autonomie, moins d'encadrement et d'objectifs compétition, plus de polyvalence dans les pratiques), à des **aspirations individuelles** et des **évolutions sociétales** qui appellent à un **renouveau du rapport aux équipements**.
- Si des situations contrastées existent sur le Territoire (cf. carte), ce vivier de pratiquants est quantitativement important et rassemble des profils très diversifiés. Il fait nul doute que ce large éventail de publics, moins structurés et plus volatiles, est à la fois **cible mais aussi potentiellement acteur et facilitateur d'un champ assez vaste de politiques publiques**, qui se situent bien au-delà du sport.

En complément des notions d'équipements ou de licenciés, une dernière donnée quantitative qu'il pourrait être pertinent de prendre en compte est le **nombre de disciplines sportives pratiquées** (cf. page suivante).

CONTEXTE CALEDONIEN

DEMOGRAPHIE ET SPATIALISATION

45 disciplines sportives sont présentes en Nouvelle-Calédonie, avec une situation logiquement hétérogène :

- les communes les plus denses profitent d'une offre large,
- les communes les plus reculées, d'une diversité plus réduite (ex. en 2016, respectivement 4, 7 et 15 disciplines sur 45 pour Maré, Ouvéa, et Lifou)

Cette situation est logique et le résultat d'un territoire éclaté démographiquement. Une grande diversité de disciplines se justifie dans les agglomérations.

- On peut faire la distinction entre les **disciplines traditionnelles** qui font l'objet d'une politique du « sport » et les **disciplines plus émergentes** qui relèvent plus du domaine des « activités physiques et sportives » (loisirs et santé)
- Pour ce qui concerne les premières, le territoire compte 4 pôles espoirs (accès au haut niveau) : Handball – Judo – Rugby - Natation. Un Pôle France Athlétisme Handisport existe depuis février 2018. Un Pôle France Karaté verra le jour en 2019
- La Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un niveau d'excellence réel sur le plan régional qui se concrétise notamment au travers des médailles remportées lors des Jeux du Pacifique (12 éditions remportées sur 15, avec un total de 2088 médailles).

L'examen statistique des notions liées au **taux d'équipement**, au **taux de licenciés** et au **nombre de disciplines pratiquées** permet de dégager les constats suivants :

CONSTATS	ENJEUX
La spatialisation en tant que maillage du territoire est une notion insuffisante	Intégrer le temps (plages horaires, temps de transport du à la distance et/ou à la densité) et le mode « réseau » aux réflexions
Les limites administratives (ex. communales) ne rendent pas compte des usages réels	Mettre en cohérence gestion et usages par plus d'inter-communalité
Peu de corrélation entre des données quantitatives (et donc la notion de carence) et le dynamisme d'un territoire ou d'une discipline (ex. Handisport)	Faire une plus grande place aux notions qualitatives et s'ouvrir à d'autres thématiques
Une excellence sportive des Calédoniens reconnue dans tout le Pacifique	Maintenir cette dynamique ne passe pas nécessairement par une logique d'équipement (dynamisation de la base de la pyramide)
Disparité spatiale dans l'offre de disciplines sportives, notamment entre le Grand Nouméa et le reste du territoire	S'appuyer sur la pratique en milieu scolaire pour augmenter la diversité sportive

CONTEXTE CALEDONIEN

DÉMOGRAPHIE & SPATIALISATION

- La croissance démographique demeure soutenue avec une évolution de + 1.8 % par an contre + 0.5 % en métropole.

- Les moins de 20 ans représentent plus de 30% de la population contre 24% en métropole.

Cependant, à l'horizon 2033 :

- le poids des **jeunes** devrait reculer d'une dizaine de points, passant du tiers de la population, au quart ;
 - le poids des **séniors** devrait doubler, passant de 11 à 23% de la population totale.
- Il y a une réelle prise de conscience depuis plusieurs années (ex. dès 2015 avec la préparation du plan Do Kamo adopté en 2018) des risques liés à l'état de santé de la population, notamment pour ce qui concerne le **vieillissement** et l'**isolement**
 - La **densité** relative de l'agglomération de Nouméa contraste avec le reste du territoire où les villes et les villages sont très dispersés. La **distance** moyenne d'une tribu au cœur de son village est de 25 km. Mais dans les deux cas (distance ou embouteillage), le facteur « **temps perdu dans les transports** » joue un rôle essentiel car il est un obstacle à la pratique sportive. Il est donc **nécessaire d'intégrer le sport dans les différents « rythmes »** (scolaires, professionnels, etc.).

- L'organisation socio-spatiale de la Nouvelle-Calédonie repose sur 3 modes de vie qui ne sont pas exclusifs les uns des autres :

- **urbain** : Grand Nouméa (Nouméa, Païta, Mont-Dore et Dumbéa) et la zone VKP autour de Koné et Pouembout,
- **rural** : Sur le reste du territoire (28 communes sur 33) et sur certaines zones de Dumbéa, Mont-Dore et Païta,
- **tribal** : 340 tribus sur l'ensemble du Territoire.

CONSTATS	ENJEUX
Pas de territoire en carence mais des disparités en termes d'accessibilité et de sur-fréquentation des équipements	Sortir de la logique d'équipements pure Dynamiser l'existant par la mobilité, l'animation et la gestion
Des tendances sociétales en constante évolution (vieillissement, isolement, individualisme, mobilité, etc.)	Innover et penser la polyvalence (ex. terrain de grand jeu foot-rugby avec tribunes 2000pl), l'évolutivité et l'animation des équipements sportifs, outils de santé, de lien social et intergénérationnel

CONTEXTE CALEDONIEN

SOCIETE, ECONOMIE & EDUCATION

- Le territoire dispose d'un contexte économique plutôt stable avec un taux de croissance du PIB compris entre 1 et 3% par an.
- Avec un PIB de 27 000 euros par habitant (36 000 euros en métropole), le **niveau de vie** en Nouvelle-Calédonie se situe très loin devant les pays insulaires du Pacifique Sud. Il est comparable au niveau moyen observé dans les pays européens.
- Cependant, les bémols à apporter sont importants :
 - la **marge de manœuvre** financière des **collectivités** va en se réduisant, notamment parmi les communes, en raison du système de fiscalité locale.
 - le **chômage** est plus élevé que la moyenne en métropole (14% contre 9%).
 - 17% de la population vit sous le **seuil de pauvreté** contre 9% au niveau national.

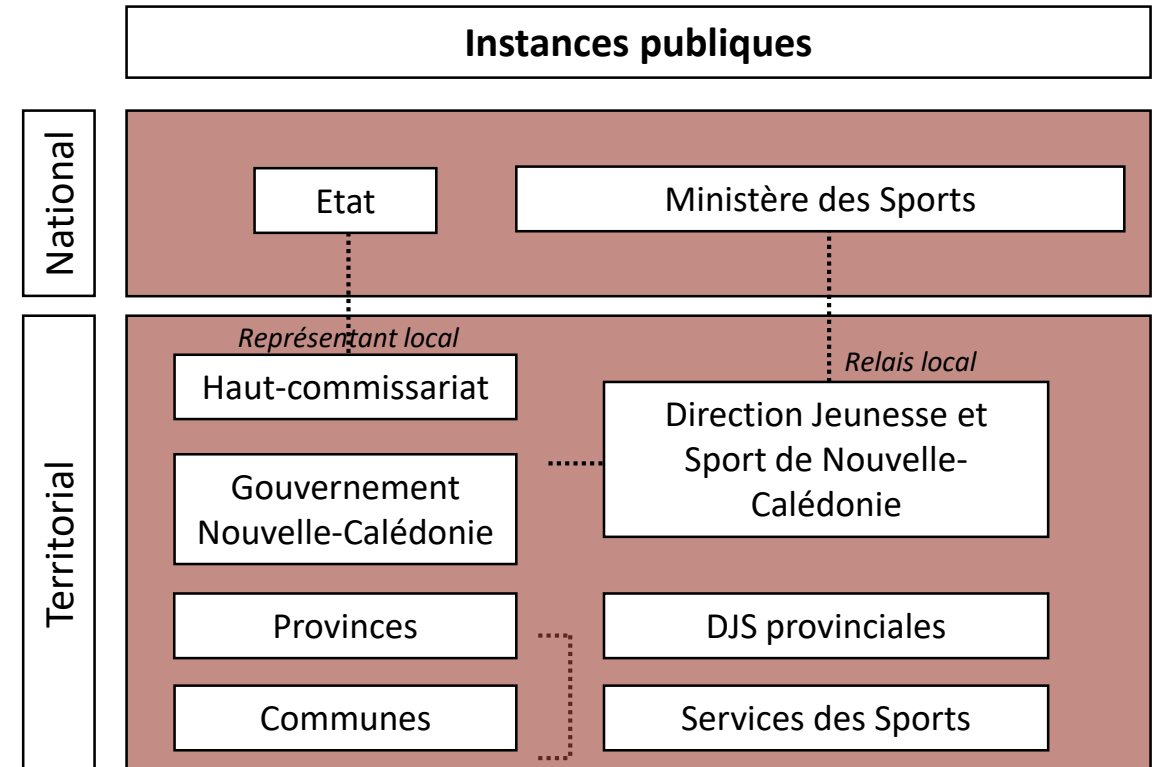
- Le territoire compte plus de **350 établissements éducatifs** du premier et second degrés pour environ 72 000 élèves soit 27% de la population totale :
 - 36 000 élèves du premier degré,
 - 32 000 élèves du second degré,
 - 4 000 étudiants pour les études supérieures.

CONSTATS	ENJEUX
Les moyens financiers des collectivités sont de plus en plus limités	Dynamiser l'existant et optimiser la dépense publique
Situations d'exclusions économique, sociale et familiale, situations d'isolement, recherches identitaires	Rôle inclusif du sport dans l'insertion et l'intégration sociales (mixité) des individus (3 cercles : familial, éducatif, loisirs)
Le taux de jeunes scolarisés sur le territoire représente près d'un tiers de la population. Les établissements sont souvent bien dotés en équipements sportifs	Développer le sport dans le primaire Décloisonner et renforcer les passerelles entre clubs et milieu éducatif pour optimiser l'utilisation des équipements

CONTEXTE CALEDONIEN

SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES

- La loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 confère à la **Nouvelle-Calédonie** des compétences particulières dans le domaine de la **règlementation sportive**.
- L'organisation des instances publiques du sport répond à un découpage administratif et à des échelles d'intervention qui peuvent sembler complexes aux usagers des équipements (cf. schéma ci-contre). Il est important de ne pas oublier les **instances coutumières**, le sport étant un ciment important des communautés.
- le sport a ainsi pour tout individu un rôle important à jouer dans les **3 cercles de socialisation** que sont la famille, l'éducation et les loisirs. Par essence, **le sport est un vecteur d'implémentation des politiques publiques**
- Pourtant, encore récemment, il n'y avait pas de politique de développement du sport formalisée à l'échelle du Territoire. Le thème du sport n'est par exemple pas traité dans NC 2025.



- Un **plan stratégique est en cours de validation**. Il s'articule autour de **4 axes qui consacrent le rôle transversal du sport dans les politiques publiques** : gouvernance – sport vecteur de développement social – sport vecteur de développement territorial – accès au haut niveau

CONTEXTE CALEDONIEN

SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES

- toute stratégie concernant les équipements sportifs doit probablement faire le lien en toute **transversalité** entre **différentes politiques publiques** car le sport constitue en Nouvelle-Calédonie un **ciment social** important, chez les jeunes et les moins jeunes, les hommes et les femmes, les valides et non valides, en agglomération, en brousse ou en tribus.
- Le domaine de la santé est un bon exemple. Il y a depuis plusieurs années une réelle prise de conscience afin de **lier les différentes politiques publiques entre elles** (ex. plan Do Kamo) et ainsi être **plus efficace dans les réponses à apporter**.
- Prenons deux statistiques liées à la santé, qui représentent un réel enjeu de société et sur lesquelles la **politique publique en matière sportive peut avoir un effet** :
 - plus de la moitié des habitants de la Nouvelle-Calédonie (54%) est en **surpoids ou en état d'obésité** (30% en Métropole). Ce phénomène est encore plus important en Australie avec un taux de 63%.
 - la 2^{ème} cause des décès sur le territoire concerne les **maladies cardiovasculaires** (24%). Le taux de personnes diabétiques est en augmentation.

- Dans le même esprit, il est clair que **le sport peut jouer un rôle sur un certain nombre d'enjeux de société** (santé, environnement, mixité sociale, identité, intergénérationnel, innovation, sécurité, etc.), plus certainement par **des actions d'animations, de coordination et de dynamisation que par une logique d'équipements pure**.

CONSTATS	ENJEUX
Le sport fait l'objet d'interventions de l'ensemble des collectivités portant des politiques publiques variées qui s'adressent à un large éventail de publics	Faire de l'équipement sportif un outil de lien et de lisibilité entre politiques publiques et entre collectivités
Le sport est trop souvent appréhendé en termes quantitatifs (taux de licenciés, taux d'équipements)	Passer à une logique de dynamisation de l'existant (polyvalence, évolutivité, mixité), d'animation et de mise en mouvement
Le taux de pratiquants en milieu fédéral est en forte baisse depuis 2012	Pérenniser la pratique du sport, innover pour attirer les jeunes, définir des modes alternatifs pour la pratique

ETAT DES LIEUX

POINTS CLÉS &
AXES DE RÉFLEXION
ISSUS DES ENTRETIENS

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LES BESOINS EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Constats faits pas les acteurs	Axes de réflexion partagés
De manière générale, la Nouvelle-Calédonie dispose des équipements nécessaires au développement des pratiques traditionnelles. Toutefois, on peut constater une forte demande sur certaines plages horaires (début des soirées) et certains équipements (ex. Stade Numa Daly). De plus, certains équipements ne répondent plus aux normes techniques.	1^{ère} réponse à trouver par une meilleure gestion des équipements (rationalisation et optimisation des plages d'utilisation). Augmenter les plages d'utilisation par l'amélioration structurelle des équipements existants (couverture, éclairage, gazon synthétique, etc.). Travailler sur la polyvalence des équipements (ex. il a été fait état d'un besoin en terrain de grand jeu foot / rugby sur le Grand Nouméa) Mener une réflexion sur l'accessibilité des équipements sportifs en matière de transport.
Les communes ne font pas état d'un besoin d'équipements structurants à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Toutefois, une partie d'entre eux sont relativement vétustes (ex. Vélodrome)	
L'éclatement de la population calédonienne sur le territoire (14hab./km²) induit un éloignement logique des équipements structurants.	

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LES BESOINS EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Constats faits par les acteurs	Axes de réflexion partagés
Les communes ont, pour la plupart le souhait, d'offrir un niveau d'équipement identique à celui des communes voisines. Par exemple, il a été fait état de demandes d'équipement de type salle / halle et terrain de grands jeux sans qu'il soit possible d'en déterminer clairement l'opportunité ou la nécessité.	Mener une réflexion globale sur l'utilisation, la répartition, la complémentarité et la mutualisation des équipements sportifs entre secteurs géographiques. Optimiser et renforcer les équipements polyvalents de type halle si elles présentent la capacité d'accueillir des activités sportives, culturelles, et sociales.
La plupart des établissements éducatifs disposent d'équipements sportifs. Toutefois, ils sont souvent physiquement peu accessibles et ne sont pas assez disponibles en dehors du temps scolaire.	Penser la conception des équipements scolaires pour qu'ils soient facilement accessibles à tous (ex. portail sur rue). Permettre l'ouverture des équipements pour des pratiques encadrées (animations communales, clubs) ou libres en dehors du temps scolaire.

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LES BESOINS EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Constats faits par les acteurs	Axes de réflexion partagés
Certaines demandes des collectivités en matière d'équipements sont liées aux pratiques émergentes et ne concernent pas des équipements structurants : parcours santé, workout, skate parc, etc. Leur souhait est de toucher un autre public : un public de « tous les jours » qui souhaite avoir une pratique libre, de plein air, et familiale, sur un temps de plus en plus court.	Développer les équipements de proximité de type promenade santé, workout et proposer une nouvelle dynamique sportive autour du public non licencié.
La population souhaite davantage d'équipements en lien avec l'environnement calédonien (nature, sentier pédestre, VTT, etc.) et notamment en lien avec le littoral.	Développer une offre « nature » en valorisant l'existant et en créant un réseau de lieux.

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS [ENTRETIEN COURANT]

Constats faits par les acteurs	Axes de réflexion partagés
Hors Grand Nouméa, il semble que les collectivités n'aient ni une connaissance suffisante de leur patrimoine sportif ni les outils à disposition pour se projeter dans l'entretien et l'animation.	Réaliser un état des lieux des équipements existants sur chaque commune et mettre en place une stratégie et des outils de gestion patrimoniale. Dans tout projet (création, rénovation), mettre en cohérence l'équipement avec le milieu dans lequel il s'inscrit (accessibilité, proximité, usages, horaires, climat, etc.). Faciliter la formation des collectivités à la gestion et l'animation des équipements.
Hors Grand Nouméa, les collectivités ne semblent pas avoir les moyens d'intégrer, lors de la réalisation des équipements sportifs, des process, innovants ou non, qui en faciliteront l'entretien : ▪ réflexion sur le coût global intégrant le fonctionnement, ▪ réflexion sur les matériaux utilisés, ▪ réflexion sur le climat local.	Développer le partage de retours d'expériences sur les projets intégrant des process ayant facilité la gestion et l'entretien des équipements (énergies renouvelables, modes de construction).

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS [ANIMATION]

Constats faits par les acteurs	Axes de réflexion partagés
De nombreux équipements souffrent d'un manque d'animation et d'accessibilité. Le secteur public affecte 2,2% de ses emplois au sport, ce ratio est deux fois inférieur à celui de la Réunion et montre un déficit important d'animateurs (230 agents des collectivités locales pour environ 1000 équipements).	Appuyer le réseau d'équipements sur une politique de développement du sport au sein des collectivités (plan d'animations, plan de gestion, plan de financement, etc.). Favoriser la professionnalisation des collectivités dans la gestion et l'animation des équipements.
Pour les jeunes, il y a souvent une cassure entre la pratique bien encadrée en milieu scolaire, et le reste de la journée faute d'organisation et de structures d'animation.	Penser la continuité sportive entre les différents temps qui rythment la journée et la semaine du public scolaire.
Le dynamisme des associations et des clubs est souvent dépendant d'une seule personne, ce qui met en danger la pérennité des actions qu'elles mènent. Les clubs sont perçus comme trop tournés vers la performance en s'éloignant de leur rôle d'éducateurs.	Favoriser la structuration et la formation du milieu associatif et sportif en les plaçant au cœur de la dynamisation des disciplines et des équipements. Favoriser les échanges entre les sportifs de haut niveau et le grand public.

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS [GOUVERNANCE]

Constats faits par les acteurs	Axes de réflexion partagés
Les collectivités souffrent en général d'un manque de connaissance relatif à l'éventail de modalités de gestion des équipements .	Inform er les collectivités sur les différents modes de gestion existants (Régie, DSP, SPL, etc.) pour les équipements structurants. Expérim enter de nouvelles formes de gestion participative pour les équipements de proximité (ex. associations, groupes d'habitants).
Certains équipements, dont la gestion est assurée par une seule commune, accueille des pratiquants provenant d'autres communes : il y a non corrélation entre rayonnement des équipements et limites administratives .	Mettre en adéquation la gestion des équipements sportifs avec leur rayonnement (répartition des compétences, des coûts, etc.).
Modèle économique : les communes tendent à mettre à disposition à titre gracieux tous les équipements sportifs afin de faciliter et promouvoir leurs usages.	Uniformiser / homogénéiser le modèle économique pour éviter la concurrence territoriale . Si nécessaire, favoriser le déploiement de services payants autour de la discipline sportive gratuite. Favoriser le développement de partenariats publics / privés dans la réalisation et l'animation des équipements.

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LES INTERVENTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Constats faits par les acteurs	Axes de réflexion partagés
Les collectivités qui en ont les moyens (Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, etc.) ont mis en place des modes de gestion et des outils de suivi. Les autres n'ont à ce jour pas d'inventaire de leur patrimoine et gèrent les actions de réparation et de rénovation au cas par cas. Les récents jeux du Pacifique (2011) ont permis au territoire d'avoir des équipements structurants de qualité et aux normes d'usage (ex. création, rénovation). Toutefois, les équipements historiques qui n'ont pas fait l'objet de travaux de réhabilitation lors des derniers Jeux sont relativement vétustes (ex. Vélodrome de Magenta).	Réaliser un état des lieux des équipements existants sur chaque commune et mettre en place une stratégie et des outils de gestion patrimoniale

POINTS CLÉS & AXES DE RÉFLEXION ISSUS DES ENTRETIENS

LES INTERVENTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Constats faits par les acteurs	Axes de réflexion partagés
La priorité est donnée à l'entretien courant des installations. Les travaux de rénovation sont souvent peu anticipés et motivés par la nécessité de mise aux normes techniques exigées par les fédérations. Les collectivités ne semblent pas planifier de rénovations importantes dans le court, moyen et long terme.	Anticiper les besoins en rénovation (ne pas attendre les prochains Jeux du pacifique) et les intégrer dans une programmation pluriannuelle. Associer les usagers (associations, clubs, ligues) lors de la réalisation d'un équipement pour optimiser sa conception. Poser la réflexion sur 3 niveaux d'équipements : proximité – pratique loisirs / entraînements – compétitions
Des demandes plus ou moins importantes concernent : - l'ajout d'installations (éclairage, etc.) pour optimiser le fonctionnement des structures existantes - les diverses adaptations progressives selon les retours d'expérience des usagers et gestionnaires - le renouvellement de matériel (filets, mobilier, ballons, etc.).	Dès l'origine du projet, mettre en place un budget pour prendre en compte les « retours-terrain » sur : - l'entretien courant des équipements, - l'amélioration structurelle des équipements.
Certains équipements se dégradent car ils sont peu utilisés (manque d'encadrement) et sont négligés au niveau de l'entretien	Replacer l'utilisation et l'animation des équipements comme des facteurs de réussite pour leur bon entretien et leur pérennité

SYNTHESE & 1ERES PISTES D' ACTIONS

SYNTHÈSE

Quelles orientations pour une stratégie 2.0 ?

Les sections du rapport consacrées au contexte calédonien et aux entretiens d'acteurs identifient de grands axes d'intervention.

La présente complète ces grands axes d'intervention en déclinant de premières pistes d'actions. En cela, elle **conclut le volet 1 et ouvre sur le volet 2** qui approfondira, priorisera et quantifiera ces actions.

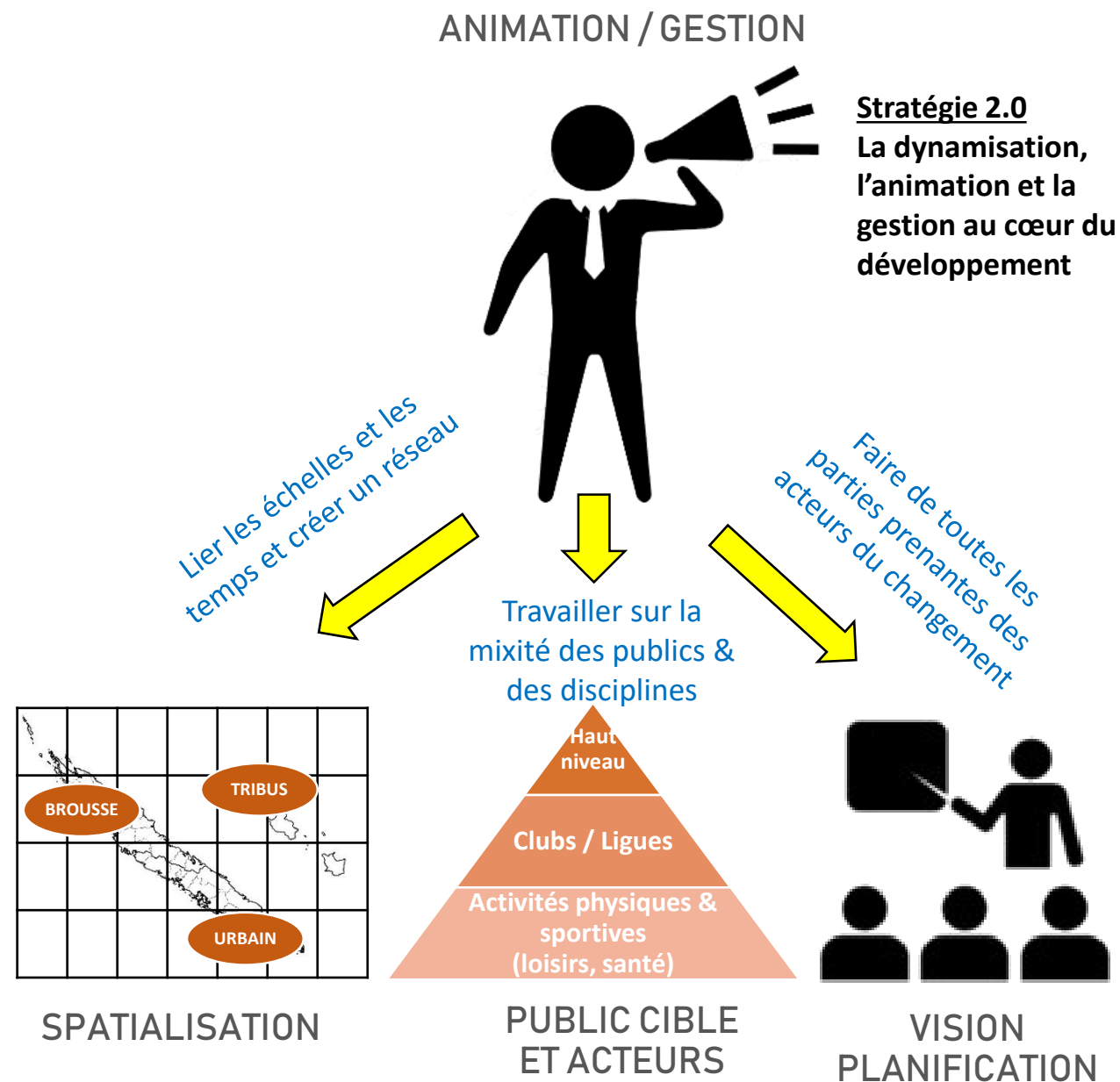
Cette synthèse et les premières piste d'actions ont été rédigées avant que nous soient communiqués le « Rapport des Assises du Sport en Nouvelle Calédonie » datant de mai 2016 et les 4 axes du Plan Stratégique en cours de la validation par les élus calédoniens.

Les éléments que nous avons mis en perspective dans le cadre de la présente étude **corroborent bon nombre de points soulevés lors des Assises ou dans le Plan Stratégique.**

La stratégie en matière d'équipements sportifs s'est longtemps appuyée sur une approche **structurelle et spatiale** au travers d'investissements lourds en vue de mailler le territoire.

L'idée-force à retenir est qu'à cette logique d'équipement doit maintenant succéder une logique de dynamisation, d'animation et de gestion des équipements sportifs afin de les rendre plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des populations qui évoluent sans cesse, avec des tendances parfois à très court terme.

C'est le sens du schéma présenté ci-contre.



SYNTHÈSE

Mise en perspective des **forces et faiblesses**, issues du contexte calédonien et des entretiens avec les acteurs-clés :

FORCES

- Un territoire relativement bien pourvu en équipements sportifs traditionnels,
- Des équipements structurants récents grâce aux jeux de 2011,
- Des établissements scolaires équipés ou à proximité directe d'équipements (plateaux d'EPS, etc.),
- Une dynamique associative importante,
- Un fort pourcentage de sportifs licenciés, de scolaires et de pratiquants non licenciés,
- Une excellence sportive reconnue dans le Pacifique Sud et en Métropole.

FAIBLESSES

- Un poids démographique inégalement réparti sur le territoire,
- Un patrimoine sportif imparfaitement connu et rarement support d'actions,
- Hors Grand Nouméa, une gestion peu développée en matière d'entretien et d'animation des équipements,
- Hors Grand Nouméa et Provinces, les collectivités ne peuvent souvent ni financer les actions ni même se doter d'un service ou d'une direction des sports,
- Un partage inefficace des responsabilités entre les collectivités au niveau du fonctionnement et de l'animation des équipements,
- Une offre émergente en équipements de loisirs, de proximité, de nature encore peu développée.

SYNTHÈSE

Mise en perspective des **opportunités et menaces** , issues du contexte calédonien et des entretiens avec les acteurs-clés :

OPPORTUNITÉS

- Un potentiel d'optimisation des équipements sportifs relativement important au niveau de leur structure (couverture, éclairage, etc.), de leur gestion (entretien courant, rénovation, etc.) et de leur animation,
- Un climat qui permet la pratique du sport toute l'année,
- Un taux d'élèves / jeunes scolarisés important à l'échelle du territoire (un tiers de la population), vivier qui peut permettre de consolider la pyramide qui mène au haut-niveau,
- Des sites de sport-nature à proximité directe des lieux d'habitat (ex. en pleine ville ou autour des villages),
- Un fort potentiel de développement des activités pour les non-licenciés,
- Un souhait émergent des collectivités pour lier leurs différentes politiques publiques (ex. mobilité, santé, intégration sociale, sport, etc.)

MENACES

- Des équipements sous-utilisés par manque d'animation qui peuvent entraîner un défaut d'entretien (ou inversement),
- La conception d'équipements peu adaptée au contexte local (climat, usages, etc.),
- Manque de réflexion sur le(s) temps : rupture entre la pratique sportive scolaire et le reste de la journée par un manque d'organisation et de structures d'animation,
- Une rénovation des équipements rythmée par les grands événements (jeux olympiques, du pacifique, etc.),
- Une stratégie qui, sans renouvellement, a tendance à se tourner sur l'équipement structurel des collectivités,
- De nombreuses pratiques / animations sont dépendantes d'une seule personne,
- Un réseau de transport hétérogène, qui, hors agglomération, ne joue pas son rôle de levier.

PREMIERES PISTES D'ACTION

Nous avons choisi de présenter ces pistes d'actions sous forme de « blocs » qui reprennent les 4 axes du Plan Stratégique en cours de validation. Les équipements jouent un rôle important pour chacun des 4 blocs. Ceux-ci seront complétés, affinés, réorganisés, approfondis, priorisés et quantifiés dans le cadre de la réalisation du volet 2.

Sport vecteur de développement territorial

Sortir de la logique d'équipement pur
Dynamiser l'existant par la mutualisation, la complémentarité la mobilité, l'animation, la gestion

Intégrer des notions plus qualitatives à l'analyse des besoins : polyvalence, évolutivité, mobilité, mixité

Réaliser un état des lieux partagé des équipements reliés à leur environnement, définir une stratégie et des outils communs

Intégrer les notions de temps et de transports aux réflexions spatiales sur la continuité sportive en s'appuyant sur un réseau d'équipements et de lieux

Mettre en cohérence l'équipement avec son environnement multithématique

Développer la pratique du sport nature (nature en ville, ruralité, tribus)

Sport vecteur de développement social

Travailler sur la polyvalence des équipements pour des usages sportifs, culturels, sociaux et la mixité des publics (rôle inclusif du sport)

Elargir les temps de fréquentation en optimisant les équipements (couverture, éclairage)

Innover en conception (pratiques émergentes) et en gestion pour attirer de nouveaux pratiquants (jeunes, etc.)

Développer les équipements de proximité pour un public non licencié (activités physiques et sportives)

S'appuyer sur la pratique et les équipements en milieu scolaire, décroisonner et créer des synergies (clubs, habitants)

Privilégier la conception concertée des projets (usagers finaux, clubs, ligues, milieu éducatif)

Gouvernance

Placer l'équipement sportif au carrefour de différentes politiques publiques (ex. santé, mobilité, environnement, social, mixité)

Mettre en adéquation la gestion des équipements avec leur rayonnement

Informier et former sur les outils de gestion patrimoniale : anticiper, programmer (PPI), déléguer

Professionaliser les acteurs à la conception, la réalisation, la gestion et l'animation d'équipements

Favoriser le développement des partenariats public / privé

Expérimenter des modes de gestion / animation plus participatifs

Favoriser la structuration et la formation du milieu associatif et sportif

Favoriser le retour d'expériences entre acteurs

Uniformiser les modèles économiques pour éviter la compétition territoriale

Explorer la possibilité de services payants en périphérie de l'activité gratuite

Accès au Haut Niveau

Ne pas négliger le rôle inclusif du sport pour toutes les populations

Placer l'équipement en vecteur de lien entre pratiquants de tous niveaux

Ne pas faire de l'équipement la seule condition de l'excellence et innover sur l'interface équipement / accès au haut niveau

PREMIERES PISTES D'ACTION

Exemple de déclinaison **possible** : illustration d'un 1^{er} volant d'actions qui pourraient être prioritaires (à approfondir dans le cadre du volet 2)

1) Réaliser un état des lieux multithématique des équipements sportifs à l'échelle des collectivités

- Qualifier les différents niveaux d'équipement (ex. proximité, entraînement, compétition)
- Définir l'usage et la gestion (qui le gère, anime, taux d'utilisation)
- Définir l'état (travaux d'entretien, rénovation, optimisation potentielle, etc.)

2) Formaliser des stratégies transversales et intercommunales par bassin de vie

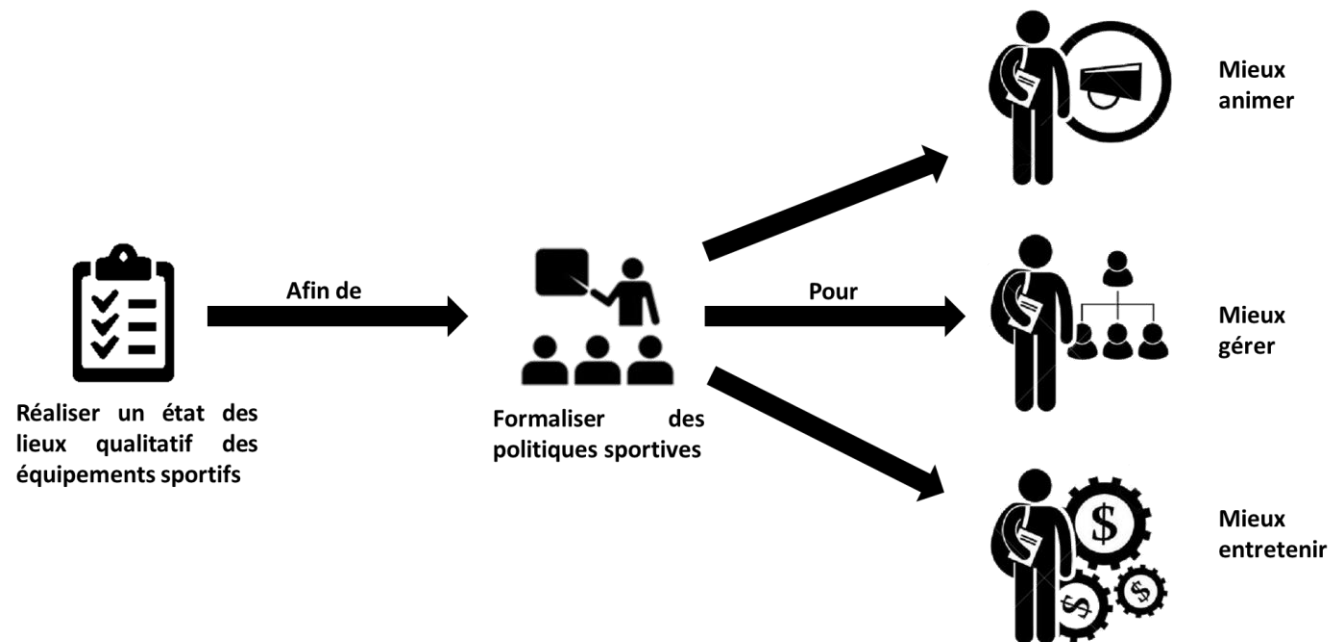
- Apporter une vision globale du territoire, son potentiel, les attentes de la population
- Définir un plan d'actions en adéquation avec les caractéristiques du territoire
- Mutualiser les équipements, leur gestion et leur animation (réseau)

3) Conforter la pratique du sport et de l'activité physique

- Créer une continuité après la pratique scolaire
- Accompagner les clubs et association autour des pratiques et équipements
- Favoriser la rencontre des acteurs et le partage d'expériences (réseau)
- Optimiser certains équipements pour en élargir la fréquentation (couverture, éclairage, recherche de polyvalence)

4) Développer la pratique «nature » et « proximité »

- Mettre en place une nouvelle dynamique autour du sport nature et du sport de proximité à usage libre (promenade santé, workout, etc.)
- Créer une offre d'équipements autour du sport nature et de proximité en s'appuyant sur l'existant (mise en réseau de lieux et d'équipements, optimisation pour élargir la fréquentation – éclairage, couverture, etc.)



LISTE DES SOURCES

- Données de l'ISEE,
- Données de l'INSEE,
- Données de la DITTT (cartographie),
- Données de la DJS,
- Données du CTOS,
- Direction de la jeunesse et des sports. 2016. « *Rapport des Assises du sports en Nouvelle-Calédonie* ».
- Inspection générale de la jeunesse et des sports. 2016 « *Rapport sur les besoins en matière d'équipement sportifs dans les outre-mer* ».
- CTOS et CRIB. 2015 « *Guide du dirigeant sportif* ».
- Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. 2013. « *Nouvelle-Calédonie 2025 : Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie* ».
- SIGN. 2009. « *Schéma de Cohérence de l'Agglomération de Nouméa* ».

LISTE DES ANNEXES

- Grilles d'entretiens avec les acteurs-clés
- Grille financière en cours d'élaboration (à compléter dans le cadre du volet 2)